



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et
des transports d'Île-de-France**

Service prévention des risques
Service politiques et police de l'eau

Paris, le 13/03/2023

Affaire suivie par :

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 36

Romarc MACAIRE (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 23

Courriel : driebat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France

PJ : Bulletin du 05 mars au 12 mars 2023

Référence : Décret n° 2021-807 du 24 juin 2021 relatif à la promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau, en application de l'article L. 211-1 du code de l'environnement

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacune des 35 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la semaine écoulée, appelée Qm3J (ex VCN3) aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur l'Hydroportail. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

Pour chaque station de suivi, 4 niveaux de seuils ont été définis :

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : <http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://ades.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Observatoire national des étiages : <http://onde.eaufrance.fr/>



Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

Du 05 mars 2023 au 12 mars 2023

N°3

édité le 13/03/2023

Synthèse

La semaine passée a été marquée par le retour de la pluie après près de 40 jours sans précipitations. Le temps s'est dégradé à partir de mardi et les pluies ont duré jusqu'au week-end. Des cumuls non négligeables ont par endroit été relevés (20 à 35 mm en 24h). Par conséquent, tous les cours d'eau ont vu leurs débits augmenter temporairement. La plupart des Qm3J les plus bas sont observés en début de période (05-06/03) avant l'arrivée des précipitations. Ce week-end, une accalmie s'est dessinée entraînant une nouvelle baisse des débits plus ou moins marquée selon les secteurs.

Les nappes quand à elle sont plutôt stables avec des niveaux toujours très bas.

Il est encore prévu quelques pluies en ce début de semaine avant une légère accalmie jusqu'au week-end. La tendance des débits dépendra fortement des cumuls de pluie à venir.

Grandes rivières

Tous les grands cours d'eau ont vu leurs débits augmenter grâce aux pluies de la semaine passée. Cela donne un peu de répit car certaines stations n'étaient plus très loin des seuils de vigilance (Gournay sur la Marne ou encore Pont-su-Yonne sur l'Yonne). Les débits restent toutefois sous les médianes mensuelles et sont de nouveaux en légère baisse depuis ce week-end.

Quelques pluies sont encore annoncées cette semaine, les débits devraient être plutôt stables mais les Qm3J seront légèrement supérieurs à ceux de la semaine dernière.

Sur 7 stations, on compte :

- 0 station en **vigilance**.
- 0 station en **alerte**.
- 0 station en **alerte renforcée**.
- 0 station en **crise**.

Petites rivières

Les débits des petites rivières ont temporairement réagi aux pluies de la semaine dernière permettant de stopper la baisse observée depuis fin janvier. Ainsi, dans l'ensemble, les Qm3J des rivières sont stables ou très légèrement à la hausse. La station de Pommeuse sur le Grand Morin est même sortie de la vigilance, montant jusqu'à 16m³/s. Depuis ce week-end, les débits baissent à nouveau légèrement. À Pommeuse toujours, le débit est déjà revenu à 4,5 m³/s ce lundi 06/03.

Encore quelques pluies sont annoncées cette semaine dont les cumuls devraient rester faibles. Les débits pourraient baisser faiblement. Les Qm3J seront cependant supérieurs ou proches de ceux observés la semaine passée.

Sur 28 stations, on compte :

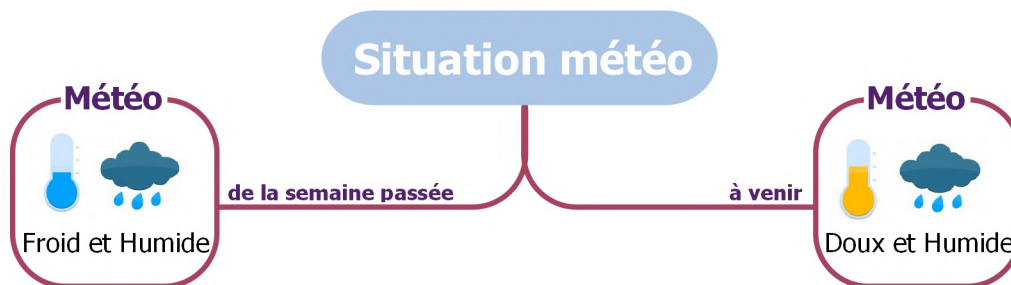
- 2 stations en **vigilance** : Férolles-Atilly [La Jonchère] sur le Réveillon et Pont-sur-Vanne sur la Vanne.
- 0 station en **alerte**.
- 0 station en **alerte renforcée**.
- 0 station en **crise**.

Situation des nappes

La situation est inchangée depuis la quinzaine précédente. Les nappes des Yvelines sont en alerte à Bréval et Mareil-le-Guyon, le secteur Est de la nappe du Champigny ainsi que la craie sous calcaires de Beauce sont en vigilance.

Sur 7 piézomètres, on compte :

- 2 piézomètres en **vigilance**.
- 2 piézomètres en **alerte**.
- 0 piézomètre en **alerte renforcée**.
- 0 piézomètre en **crise**.



Bilan synthétique de la semaine passée

Débits



Hausse

Nappes



Stable

Stations jaugées

la semaine à venir pour valider les débits

- Diant [Lavoir de Cornoy]
- Episy (Lunain)
-
-
-

Prochain bulletin d'étiage le 21 mars 2023

QR code du bulletin



SOMMAIRE

Situation des rivières	p.3
Carte de suivi de l'étiage	p.3
Débits des rivières	p.4
Evolution des débits journaliers	p.5
Bilan annuel des bulletins	p.7
 Situation des nappes	 p.8
Etat des piézomètres.....	p.8
Carte de suivi de l'état piézométrique	p.8
Evolution des piézomètres	p.9

Situation des rivières

Carte de suivi de l'étiage
Situation du 13/03/2023



Etat de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Débit des rivières sur la quinzaine

Tableau des débits

Stations		Seuils (m³/s)				Qm3J (m³/s)			Tendance	Indice de confiance	
						N°1	N°2	N°3			
		V	A	AR	C	19/02	26/02	05/03			12/03
Grandes rivières :											
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	50	46	45	le 06/03/23	↗	
Oise	Creil	32	25	20	17	57	52	51	le 05/03/23	↗	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	102	92	88	le 07/03/23	↗	
Seine	Alfortville	64	48	41	36	119	114	115	le 05/03/23	↗	
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	168	149	145	le 06/03/23	↗	
Seine	Vernon	170	131	113	100	265	241	238	le 06/03/23	↗	
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	47	43	40	le 07/03/23	↗	
Petites rivières :											
Aubette	Ambleville (*)	0,31	0,27	0,22	0,20	0,40	0,39	0,39	le 05/03/23	/	/
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75	1,79	1,86	1,88	le 06/03/23	/	/
Drouette	Saint-Martin-de-Nigelles (*)	0,37	0,31	0,28	0,26	0,50	0,49	0,49	le 05/03/23	/	/
Essonne	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5	7,00	5,71	5,7	le 05/03/23	↗	
	Guigneville [La Mothe] (***)	2,4	1,8	1,6	1,4	3,5	3,5	3,6	le 05/03/23	↗	
Epte	Fourges (*)	5,2	4,0	3,5	3,1	6,8	6,4	6,4	le 05/03/23	/	/
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	2,2	2,2	2,5	le 06/03/23	↗	
Juine	Saclas (**)		0,67	0,61	0,55	1,0	1,0	1,0	le 05/03/23	/	/
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	12,4	11,5	12,2	le 05/03/23	↗	
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	0,41	0,38	0,39	le 05/03/23	↗	
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	0,66	0,66	0,69	le 05/03/23	↗	
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	1,35	1,32	1,37	le 05/03/23	↗	
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult] (***)	0,16	0,13	0,12	0,11	0,21	0,19	0,20	le 05/03/23	↗	
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	2,4	2,2	2,3	le 05/03/23	↗	
Orvanne	Diant [Lavoir de Comoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,29	0,28	0,28	le 05/03/23	↗	
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	0,83	0,77	0,78	le 05/03/23	↗	
	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50	1,57 ^C	1,50 ^C	1,49	le 05/03/23	↗	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,37	0,36	0,37	le 06/03/23	↗	
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,036	0,033	0,035	le 05/03/23	↗	
Ru d'Ancœur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005	0,045	0,043	0,043	le 06/03/23	↗	
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	0,45	0,44	0,46	le 05/03/23	↗	
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	0,96 ^C	0,97 ^C	0,97	le 05/03/23	↗	
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	0,39	0,38	0,39	le 05/03/23	→	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,0	3,0	2,4	2,0	3,9	3,8	3,7	le 06/03/23	↗	
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32	1,35	1,31	1,32	le 05/03/23	→	
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010	0,143	0,110	0,153	le 07/03/23	↗	
Ysieux	Viarnes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060	0,118	0,115 ^C	0,114	le 05/03/23	→	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	0,78	0,72	0,74	le 05/03/23	↗	

- ^c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
 (*) station gérée par la DREAL Normandie
 (**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire
 (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

[/] Pour les stations non gérées par la DRIEAT, les données sont à titre indicatif et nous n'en garantissons pas la qualité. C'est pourquoi nous ne proposons ni de tendance ni d'indice de confiance. Si besoin d'informations complémentaires, voir avec les DREAL concernées. (cf. liens sur la dernière page)

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur l'Hydroportail : <http://www.hydro.eaufrance.fr>.

Tendance à venir :

- à la hausse ↗
- plutôt stable →
- à la baisse ↘
- incertain ?

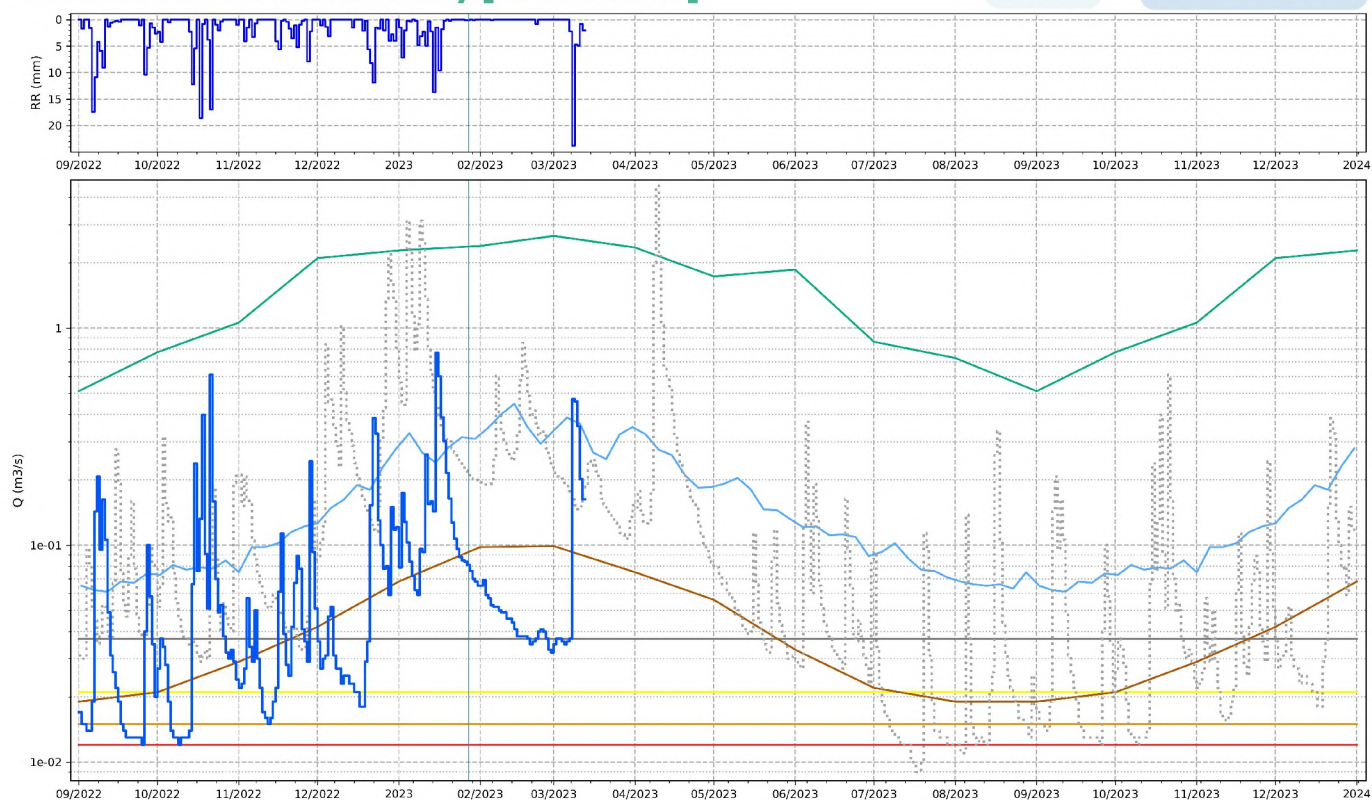
La tendance est évaluée en fonction des caractéristiques de la rivière et des prévisions météorologiques. Elle est soumise à de nombreuses incertitudes.

Evolution des débits journaliers et des précipitations journalières pour quelques stations représentatives depuis septembre 2022

Le Réveillon à Férolles-Ailly [La Jonchère]

État : V

Qm3J : 0.035 m³/s

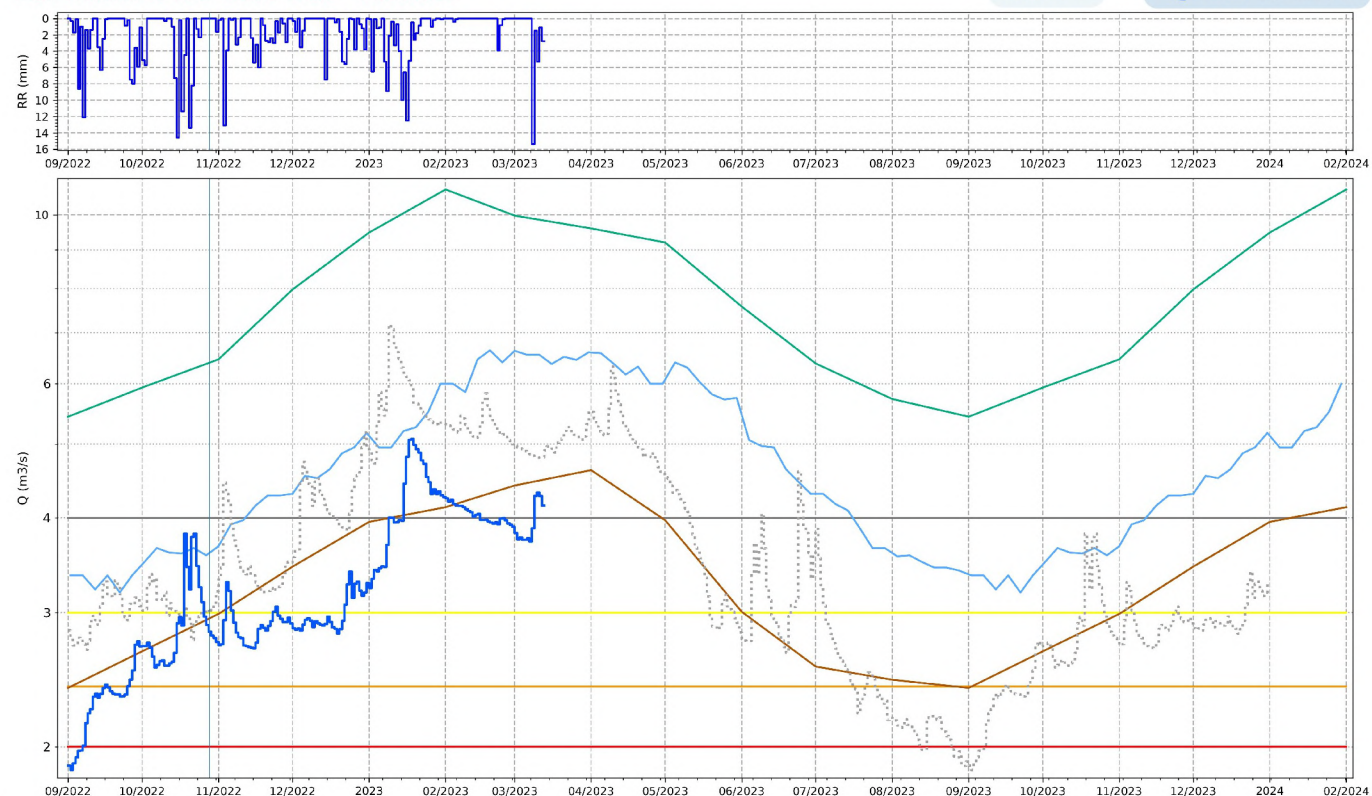


Commentaire : /

La Vanne à Pont-sur-Vanne

État : V

Qm3J : 3.7 m³/s

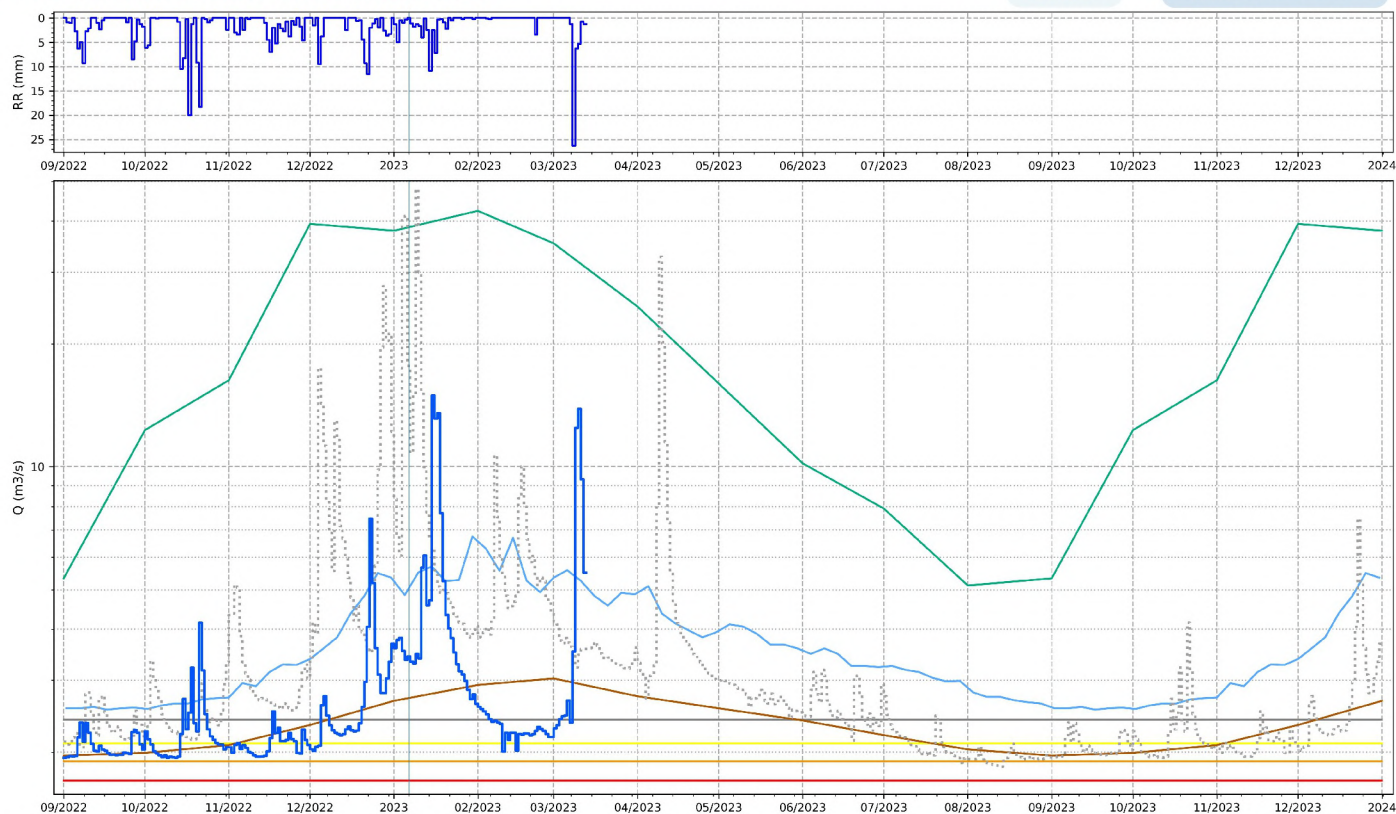


Commentaire : /

le Grand Morin à Pommeuse

État : /

Qm3J : 2.5 m³/s

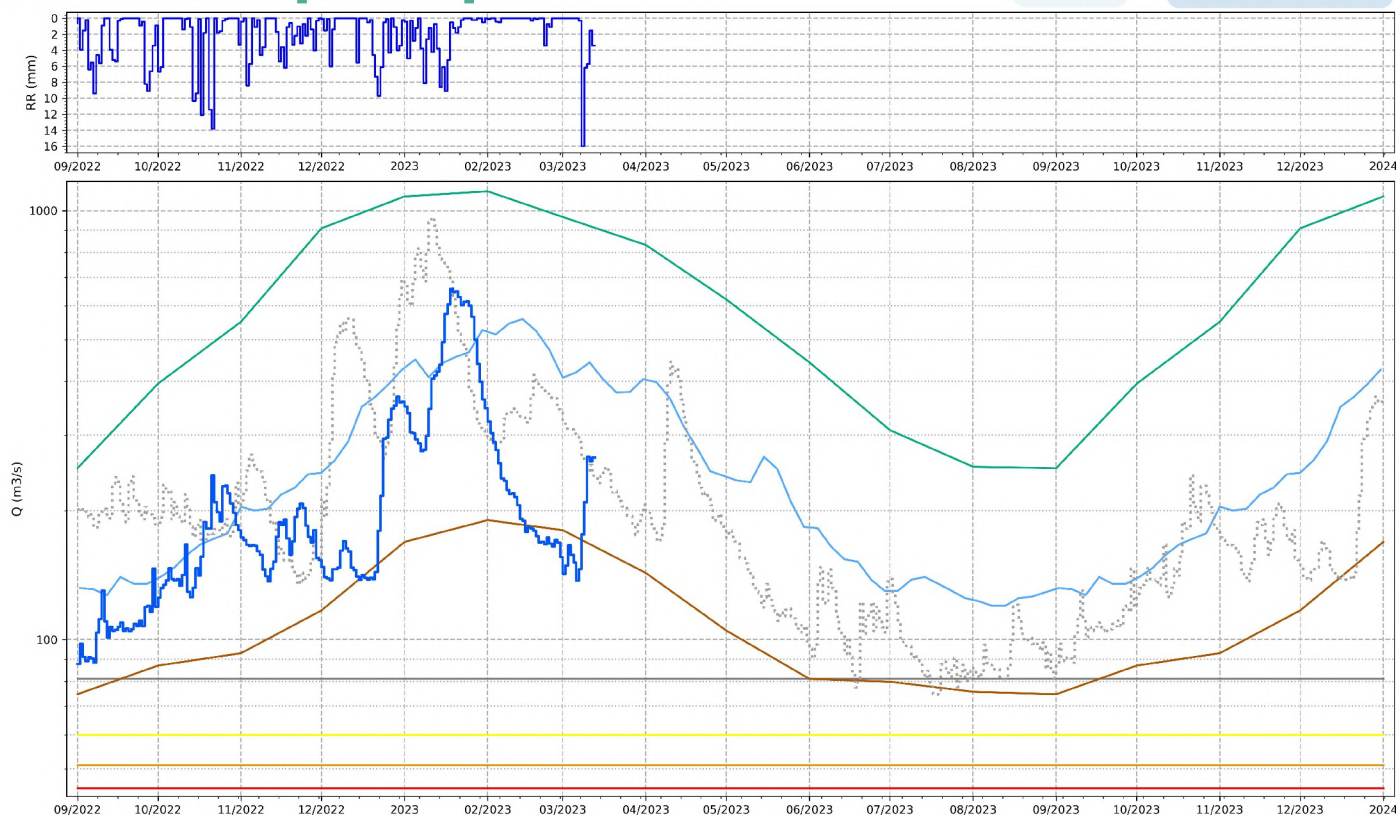


Commentaire : /

La Seine à Paris [Austerlitz]

État : /

Qm3J : 145 m³/s



Commentaire : /

Légende des graphes:

- Débits journaliers
- ... Débits année précédente
- Quinquennales humides
- Médianes
- Quinquennales sèches
- Seuil de Vigilance
- Seuil d'Alerte
- Seuil d'Alerte Renforcée
- Seuil de Crise
- ||| Précipitations journalières (Antilope)

Bilan annuel des bulletins de la saison d'été 2023

[illegible]

c débit corrigé depuis le bulletin précédent
suite à de nouvelles informations

(*) station gérée par la DREAL Normandie

(**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire

(***) station non réglementaire, donnée à titre d'information



Situation des nappes

Etat des piézomètres

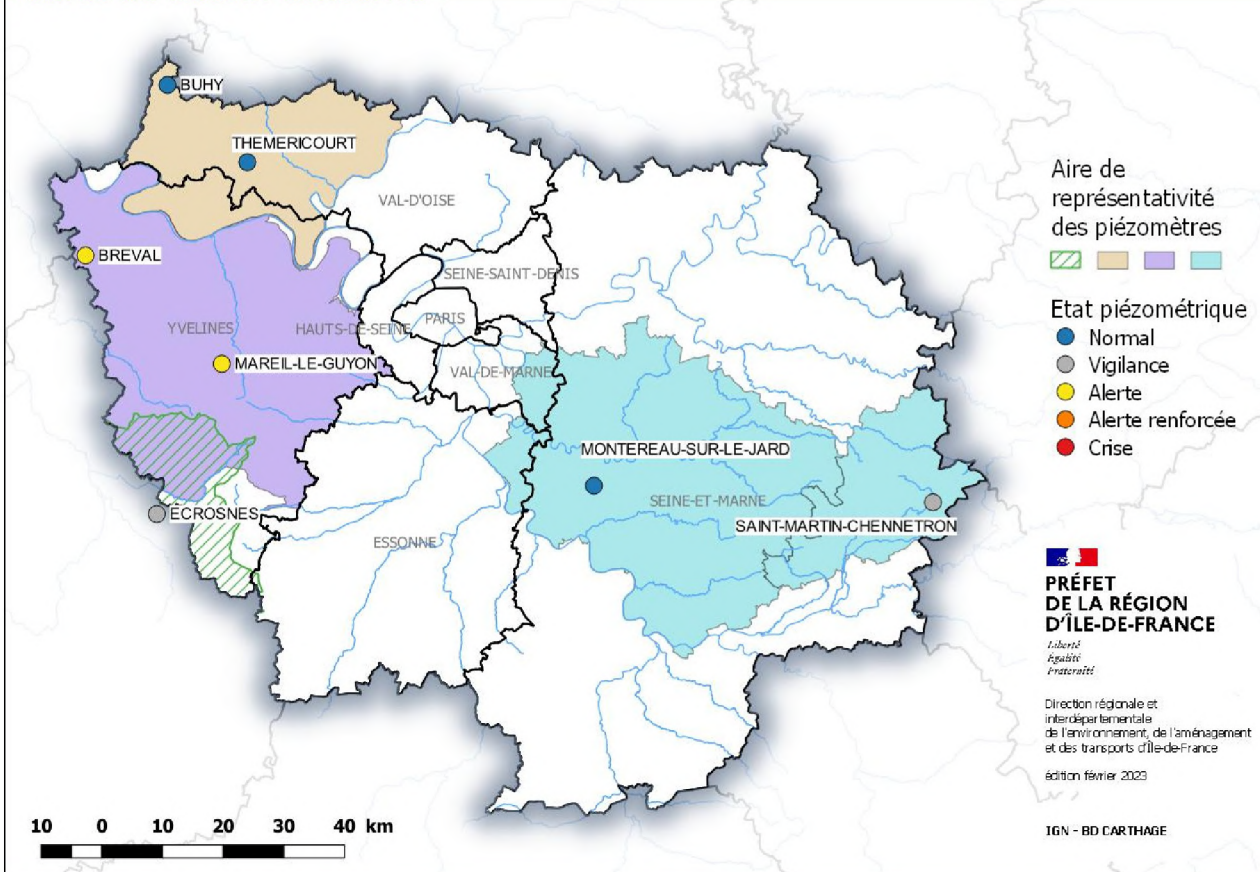
Tableau des tendances

Sur la dernière quinzaine, la tendance est inchangée, les nappes sont en baisse ou en stagnation. À partir du mercredi 8 mars, des pluies ont été observées sur la région. Ces pluies sont toutefois insuffisantes pour inverser la tendance. En conséquence, la plupart des points d'eau ont vu leur niveau stagner.

Nappe	Piézomètre de référence	Seuils (m)				Du 03/02/2023 Au 17/02/2023	Du 18/02/2023 Au 06/03/2023	Tendance récente		
		V	A	AR	C			↘	→	↗
Craie du Vexin français	Buhy	44,5	44	43,5	43	44,9	44,5	Stagnante	→	
	Théméricourt	64,2	63,5	62,8	62,1	64,8	64,6	Stagnante	→	
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	Bréval	112,7	112,3	111,9	111,5	112,0	111,92	Stagnante	→	
	Mareil-le-Guyon	75,3	75	74,7	74,4	75,0	74,9	Stagnante	→	
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	48,8	48,4	48	47,6	49,9	49,9	Stagnante	→	
	Saint-Martin-Chennetron	127,5	125,5	123,6	121,6	126,3	126,0	Baisse	↘	
Craie sous calcaires de Beauce	Ecrosnes	136,5	136,3	136,1	135,9	136,4	136,4	Stagnante	→	

Carte de suivi de l'état piézométrique

Carte du bassin concerné

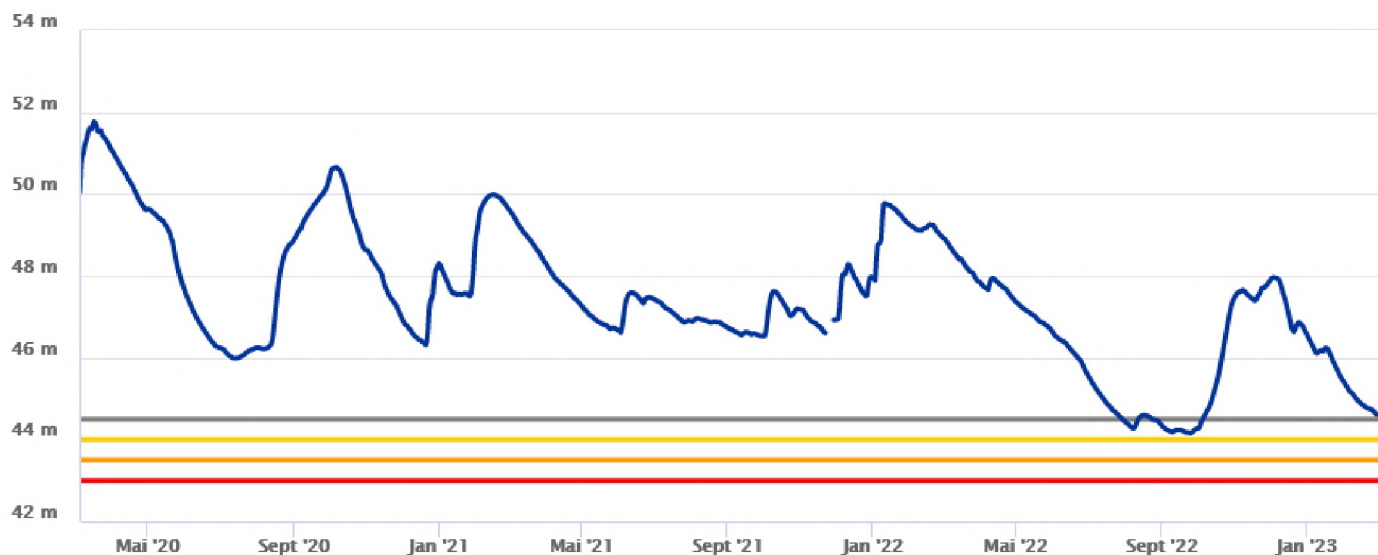


Etat des piézomètres (sur 3 ans)

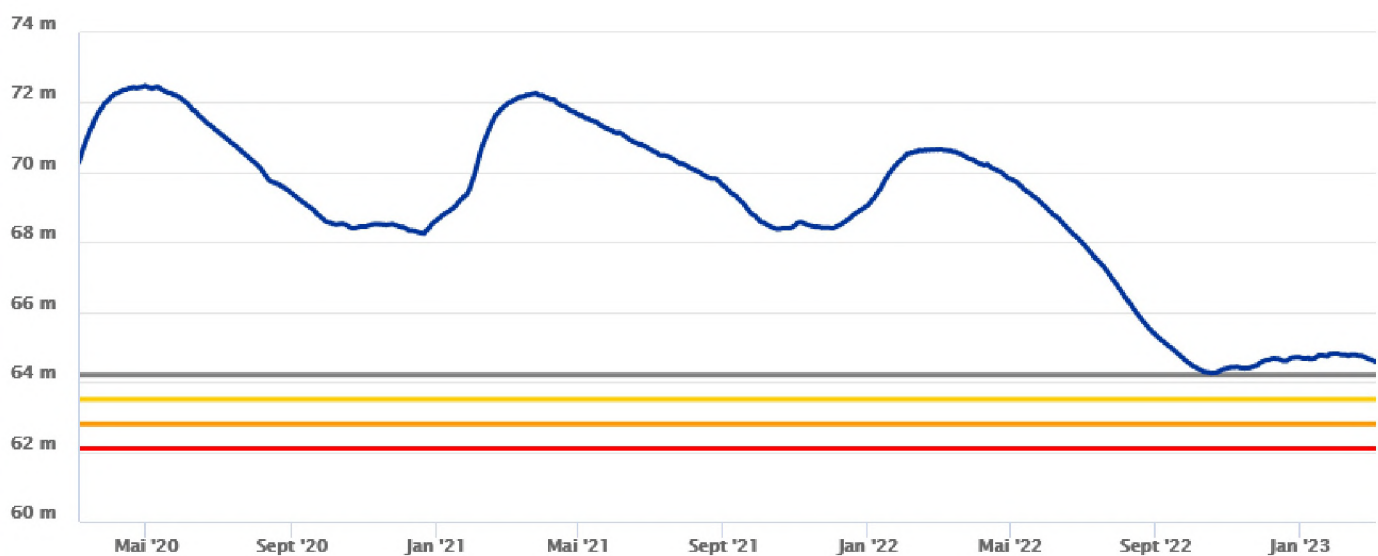
Nappe de la craie du Vexin Français

Les nappes du Vexin ont continué leur lente vidange. La tendance récente, suites aux pluies du mois de mars, est à la stagnation.

Buhy



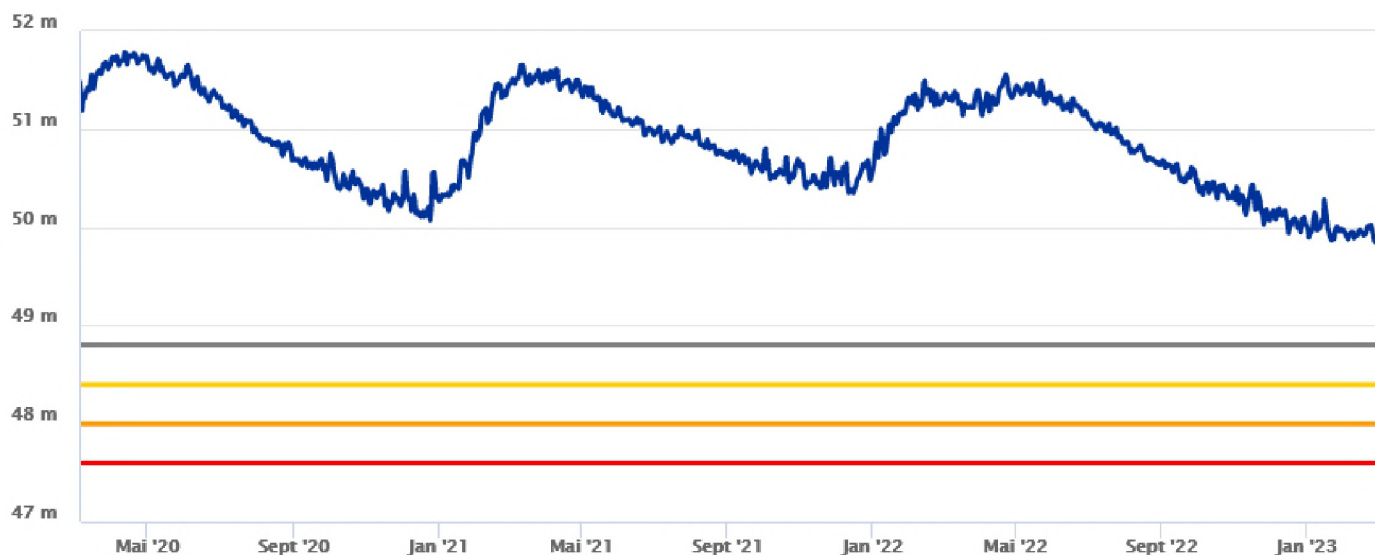
Théméricourt



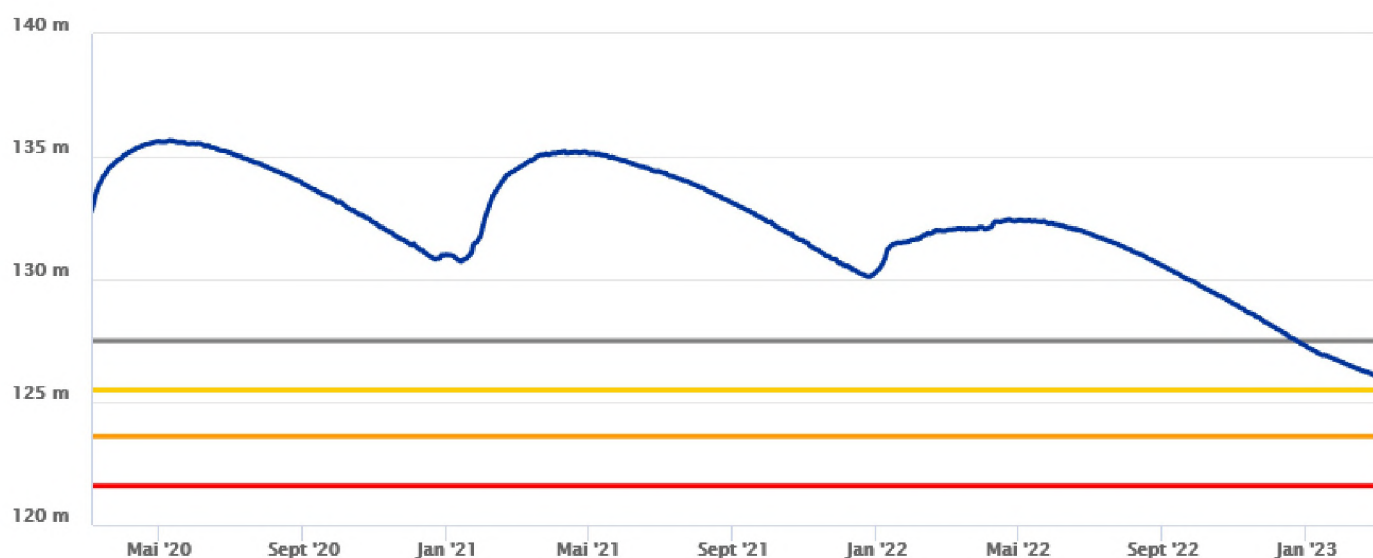
Nappe du Champigny en Brie

Sur le secteur Est de la nappe à Beauchery-Saint-Martin (Saint-Martin-Chennetron), la vidange se poursuit. Cet indicateur est en vigilance et s'approche du seuil d'alerte. A Montereau-sur-le-Jard, le niveau est stable depuis fin janvier.

Montereau-sur-le-Jard



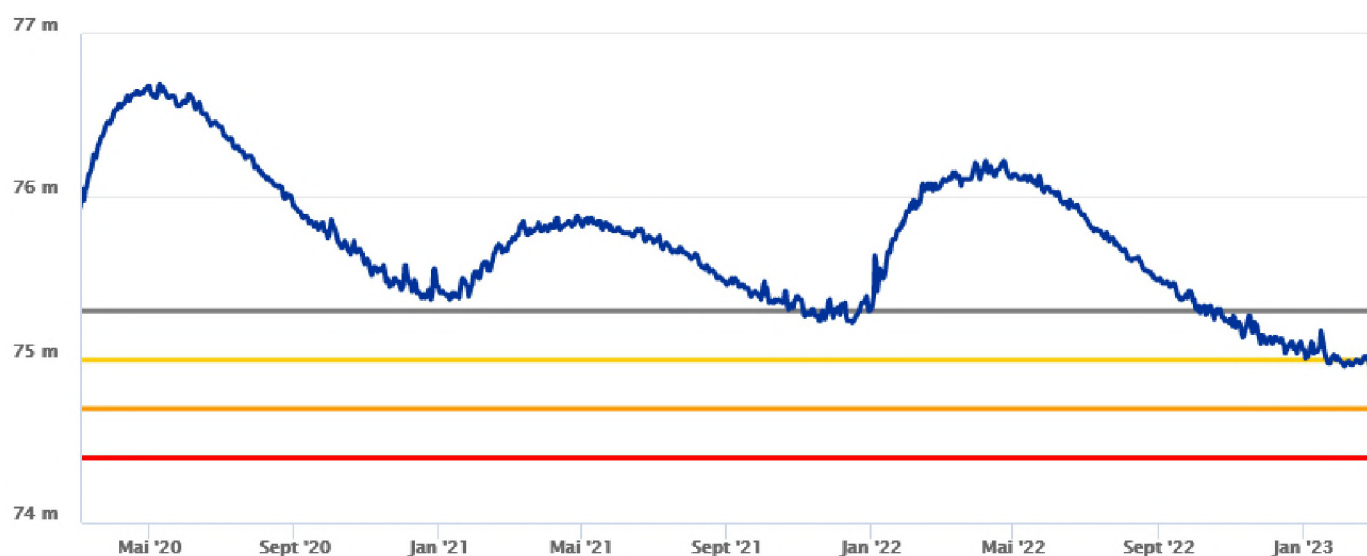
Saint Martin Chennetron



Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

Le niveau à Bréval et Mareil-le-Guyon a réagi très faiblement aux pluies récentes. La situation reste inchangée et la tendance est à la stagnation.

Mareil le Guyon



Bréval



Nappe de la craie sous calcaires de Beauce

Le niveau à Ecosnes est stable depuis décembre 2021. Le point est en situation de vigilance.

Ecosnes



L'étiage sur Internet :

- DRIEAT : <http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>
- DREAL Normandie : <http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/hydro/QMJ/QMJ.html>
- DREAL Centre - Val de Loire : <http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-debits-des-rivieres-sur-le-bassin-loire-a111.html>

Données rivières en ligne :
<http://www.hydro.eaufrance.fr/>

Données nappes en ligne :
<http://ades.eaufrance.fr/>

Observatoire national des étiages :
<http://onde.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :
<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr



Prochain bulletin d'étiage le 21 mars 2023